

Systèmes et réseaux d'information

Métier	Activités essentielles	Compétences		
		Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Administrateur / Administratrice en systèmes et réseaux d'information/ <i>Définit les procédures de gestion et administre les composants système, d'infrastructures logicielles, de réseaux et de sites des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre, administration et maintenance des composants logiciels d'infrastructure (réseaux, systèmes et outils, serveurs d'application, frontaux de communication, outils et architectures de sécurité, logiciels de gestion de bases de données, fréquences radioélectriques). • Gestion des incidents. • Optimisation de l'usage des composants. • Assistance technique aux exploitants. Documentation des processus de mise en œuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants. • Élaboration d'enquêtes techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes, processus et standards utilisés par l'entité. • Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité. • Performance et métrologie. • Droit des technologies de l'information et de la communication. • Techniques de la spécialité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une vision prospective (anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques). • Mettre en œuvre la charte d'utilisation et de sécurité du système d'information (SI). • Analyser et maîtriser les risques du système d'information et de communication (SIC). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens de la pédagogie. • Faire preuve de rigueur et de fermeté.

Métier	Activités essentielles	Compétences		
		Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
Chargé / chargée de conception et développement <i>Conçoit, analyse et met en œuvre les applications et leurs évolutions.</i>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la demande et rédaction du cahier des charges (création et évolution). Analyse fonctionnelle et conception de l'application. Réalisation / écriture de l'application. Tests, intégration et déploiement de l'application. Rédaction de la documentation. Formation et support aux utilisateurs. Suivi et maintenance. Organisation et pilotage du recours à des prestataires. Veille technologique. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse. Algorithmique. Architecture applicative. Architecture technique. Base de données. Programmation. Modélisation. Sécurité des systèmes d'information (SI). Droit des technologies de l'information et de la communication. Droit et procédures des marchés publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic / une analyse. Synthétiser. Conduire un projet. Coder dans un langage de programmation. Assurer des tests techniques. Avoir une capacité de rédaction (clarté). Savoir rédiger un cahier des charges. Créer des jeux de test pour / avec la maîtrise d'ouvrage (MOA). Rédiger des documents techniques et utilisateurs. Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir le sens de la pédagogie. Avoir le sens de l'écoute et du dialogue. Travailler en équipe.

Métier	Activités essentielles	Compétences		
		Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Chargé / chargée du support et de l'assistance aux utilisateurs <i>Accompagne les utilisateurs dans leur appropriation des outils informatiques et des services de télécommunication ainsi que dans la résolution des incidents.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte et analyse de la demande. • Résolution ou orientation vers l'expertise de niveau supérieur. • Conseil, information et formation des utilisateurs. • Configuration et installation du matériel informatique et téléphonique. • Préparation et accompagnement lors de mouvements de personnels. • Déploiement des évolutions technologiques matériels et logiciels. • Installation, coordination, planification des installations d'applications ou briques logicielles (bureautique...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques (norme qualité) du support de proximité. • Logiciels et applications utilisés dans la structure. • Outil d'inventaire. • Procédures internes. • Matériel et ses composants. • Réseaux. • Notions en droit des technologies de l'information et de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualifier la demande d'assistance. • Réaliser un diagnostic / une analyse. • Dépanner. • Expliquer. • Savoir transmettre vers le niveau d'assistance adapté. • Savoir proposer des évolutions (procédures, matériel, formation des utilisateurs, approche incident/problème ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir s'adapter. • Avoir le sens de l'écoute et du dialogue. • Être réactif. • Avoir le sens de la pédagogie. • Rester maître de soi.

Métier	Activités essentielles	Compétences		
		Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Ingénieur ou technicien / Ingénieure ou technicienne d'exploitation des systèmes d'information <i>Assure la surveillance des ressources informatiques et de télécommunication, la gestion courante de l'exploitation et prend en charge les dysfonctionnements.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des travaux d'exploitation et restitution des résultats. • Suivi de l'exploitation des systèmes et des outils de production. • Suivi d'exploitation des applications. • Gestion des incidents d'exploitation : alerte, interventions. • Gestion du parc informatique et télécommunication (matériels, logiciels ...) • Veille technologique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnements organisationnels et techniques. • Réseaux, systèmes d'exploitation des différents matériels / machines. • Applications métiers. • Outil d'inventaire. • Outils d'exploitation (informatique et téléphonie) • Sécurité des systèmes d'information (SI) • Droit des technologies de l'information et de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic / une analyse (comptes-rendus d'exploitation) • S'organiser et planifier les travaux d'exploitation. • Formaliser et mettre en œuvre les procédures. • Anticiper les besoins : fiabilisation, amélioration, prévention des dysfonctionnements, achat de matériels 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens de l'écoute et du dialogue. • Savoir s'adapter. • Faire preuve de rigueur et de fermeté. • Avoir le sens de la pédagogie.

Métier	Activités essentielles	Compétences		
		Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Responsable / Directeur / Directrice des systèmes d'information d'un service territorial <i>Pilote la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de système d'information et de communication définies par l'administration centrale, le réseau d'établissements public de l'État ou la structure elle-même.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et supervision de la politique des systèmes d'information et de communication et mise en œuvre, dans le cadre de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques (sécurité des systèmes d'information (SI), loi informatique et libertés...) • Conception et pilotage du schéma directeur du système d'information et de communication dans son périmètre de responsabilité. • Conception et mise en œuvre de produits, de services et de prestations. • Animation et encadrement des services relevant de la direction, du service ou de l'établissement. • Pilotage des relations avec les prestataires et les partenaires. • Conseil et accompagnement des services. • Veille technologique et réglementaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné. • Sécurité des systèmes d'information (SI). • Droit des technologies de l'information et de la communication. • Techniques : systèmes (serveurs, postes de travail), réseaux, domaine web, nouveaux usages (mobilité). • Règles budgétaires et statutaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Animer une équipe. • Réaliser un diagnostic / une analyse. • Conduire un projet. • Organiser une veille / un réseau de veille technologique. • Promouvoir et développer une approche « système d'information » auprès des métiers. • Décliner et/ou définir et mettre en œuvre une politique Système d'information (SI) dans son périmètre de responsabilité. • Valider un cahier des charges. • Gérer les moyens du service. • Mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle. 	